

BAREME DES HONORAIRES VALABLE à partir du 1/01/2020

Transaction sur immeubles, Gestion Immobilière,
Fonds de commerces TTC

2
0
2
0

Prix de vente €	Honoraires	Prix de vente €	Honoraires
90000 et moins	7900€ FORFAIT	210 000	6,7%
90 000	9%	220 000	6,6%
95 000	8,8%	230 000	6,5%
100 000	8,6%	245 000	6,4%
105 000	8,4%	260 000	6,3%
110 000	8,2%	265 000	6,2%
115 000	8%	275 000	6,1%
125 000	7,9%	285 000	6%
130 000	7,7%	295 000	5,9%
135 000	7,6%	305 000	5,8%
140 000	7,5%	315 000	5,7%
145 000	7,4%	325 000	5,6%
150 000	7,3%	335 000	5,5%
160 000	7,2%	345 000	5,4%
170 000	7,1%	370 000	5,3%
180 000	7%	400 000	5,2%
190 000	6,9%	460 000	5,1%
200 000	6,8%	525 000 et plus	5%
	à la charge du Mandant		à la charge du Mandant

🔑 LOCATION VIDE

Propriétaire : Commercialisation, Négociation, Visite, Constitution du dossier et Rédaction du bail : 6% TTC du loyer annuel charge comprises (avec un minimum de 300 €)

Locataire : Visite, Constitution du dossier et Rédaction du bail : 6 % TTC du loyer annuel charges comprises avec respect plafond loi ALUR de 10 € TTC/m² en zone tendue 8 € TTC/m² et zone non tendue.

Honoraires d'état des lieux d'entrée:

(Partagés par moitié entre le bailleur et le locataire)

Logement < 30 m² : 6 € / m²
« < 50 m² : 4.5 € / m²
« < 90 m² : 3 € / m²
« > 90 m² : 2.5 € / m²

Honoraires d'état des lieux de sortie: (supportés par le bailleur)

Logement < 30 m² : 6 € / m²
« < 50 m² : 4.5 € / m²
« < 90 m² : 3 € / m²
« > 90 m² : 2.5 € / m²

Offert si état des lieux d'entrée déjà réalisé par l'agence

🔑 LOCATION Locaux Commerciaux : A charge du preneur

30 % H.T. du loyer annuel hors charges + frais de rédaction du bail notarié

🔑 LOCATION Locaux Professionnels : A charge du preneur

20 % H.T. du loyer annuel hors charges

🔑 GESTION Immobilière : 7 à 8% HT * selon barème

Options : *Garantie Loyers Impayés / Détérioration / Protection Juridique : **2.20 % TTC**
Vacance Locative : **1,60% TTC**

* : des encaissements selon prestations.

🔑 AUTRES SERVICES

- Avis de valeur : **96€ TTC** ● Rédaction de bail : *habitation* : **300 € TTC** à charge du demandeur
professionnel : **450 € TTC** à charge du demandeur
- Etat des lieux : selon barème à charge du demandeur ● Avenant bail : **240 € TTC** à charge du demandeur

TVA : 20 %

CENTURY 21

Imm'Occitan

2 rue Alfred de Musset
31170 TOURNEFEUILLE

Tél : 05 62 13 55 55

BAREME DES HONORAIRES

VALABLE à partir du 1/01/2020

Transaction sur immeubles, Gestion Immobilière,
Fonds de commerces TTC